

## Enseignement supérieur &amp; Recherche

**En 2008, le nombre d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer (266 400) s'accroît à nouveau, après deux années de recul. L'augmentation (+ 2,3 %) n'est pas aussi importante que celle du début des années 2000 (+ 13,0 %). Plus des trois quarts des étudiants étrangers vont à l'université. Au total, en 2008, 11,9 % des étudiants sont étrangers. Cette proportion est importante dans les académies de Paris et de Créteil, mais plus faible dans les académies d'outre-mer, du nord et de l'ouest de la métropole. Les étudiants étrangers sont géographiquement concentrés : plus du tiers d'entre eux étudie dans une académie francilienne. Si le nombre d'étudiants chinois continue à augmenter rapidement, les étudiants marocains demeurent les étrangers les plus nombreux, même si leur nombre diminue.**

## Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français : augmentation à la rentrée 2008-2009 après deux années de baisse

À la rentrée 2008, 266 400 étudiants étrangers sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer (DOM). Ils n'ont jamais été aussi nombreux.

Le nombre d'étudiants étrangers a très fortement augmenté entre 1998 (152 000) et 2005 (265 700), contribuant ainsi amplement à la croissance globale des effectifs étudiants (*graphique 1*). Leur effectif diminue ensuite en 2006 (263 100) et en 2007 (260 500), dans des proportions proches de celles de l'effectif total d'étudiants (de l'ordre de 1,0 % par an). En 2008, le nombre d'étudiants étrangers augmente à nouveau pour atteindre 266 400, mais à un rythme nettement inférieur (2,3 %) de

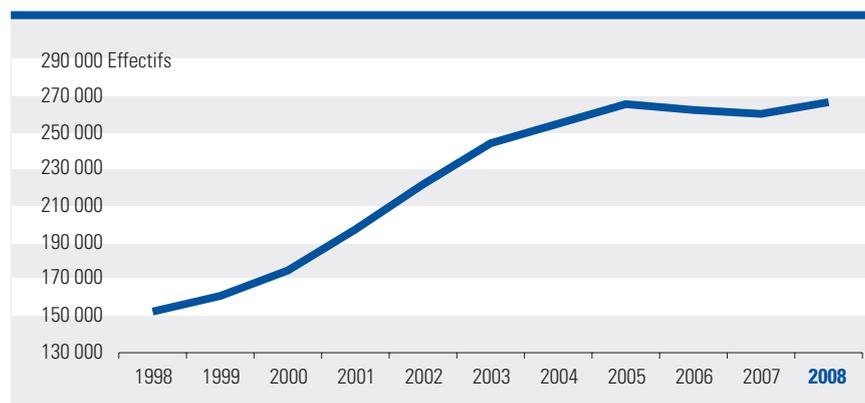
celui de la fin des années 90 ou de la première moitié des années 2000 (entre 4,0 % en 2005 et 13,0 % en 2001). Cette reprise de 2008 interrompt le recul du nombre total d'étudiants de 2006 et de 2007 : il se stabilise à 2 232 000 en 2008. Si l'évolution du nombre d'étudiants étrangers est très importante depuis dix ans (+ 75,3 %), celle des Français est quasiment stable (- 0,5 %) (*graphique 2*).

### 11,9 % des étudiants sont étrangers

En dix ans, la part d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur a fortement progressé, passant de 7,1 % des étudiants en 1998 à 11,9 % en 2008. Les étudiants

**GRAPHIQUE 1 – Évolution du nombre d'étudiants étrangers depuis 1998**

France métropolitaine + DOM

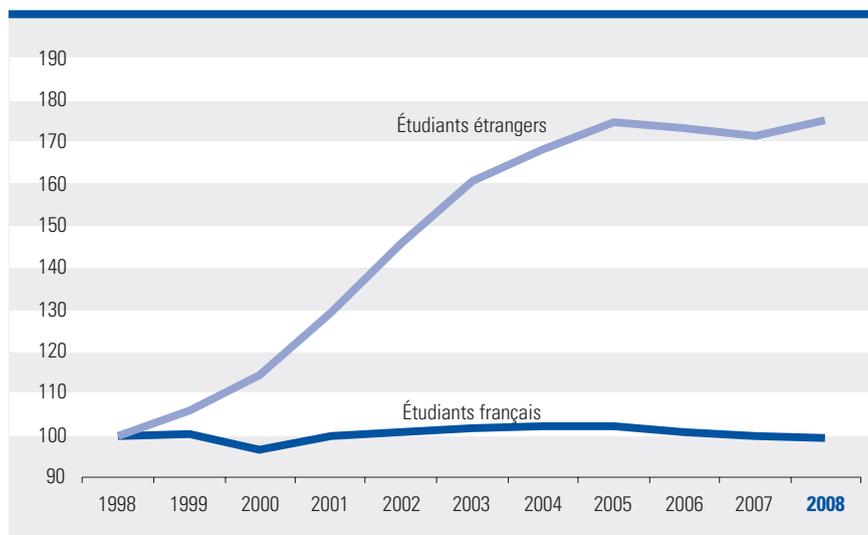


Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

## GRAPHIQUE 2 – Évolution des effectifs d'étudiants français et étrangers depuis 1998

(base 100 en 1998)

France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

TABLEAU 1 – Effectifs et part des étrangers dans l'enseignement supérieur depuis 1998-1999

France métropolitaine + DOM

Type d'établissement	Effectifs étrangers			Part des étrangers (en %)		
	1998-99	2003-04	2008-09	1998-99	2003-04	2008-09
Universités hors IUT	114 340	187 602	200 228	8,9	14,3	15,6
IUT	4 095	6 592	6 916	3,6	5,8	5,9
Grands établissements	3 315	4 537	7 515	20,4	24,3	24,1
IUFM	0	510	674	0,0	0,6	1,1
Écoles normales supérieures	47	94	553	1,4	3,0	13,4
Établissements universitaires privés	3 097	1 991	2 417	13,8	11,0	10,4
INP	1 476	2 311	1 320	14,4	18,1	19,5
Universités de technologie	282	1 043	1 849	6,1	15,0	22,4
Formations d'ingénieurs	3 967	8 936	13 407	4,8	9,1	12,8
Préparations intégrées	44	113	232	1,7	3,5	5,7
Formations d'ingénieurs en partenariat	92	132	143	2,0	2,0	1,5
STS et assimilés	8 172	9 625	5 122	3,5	4,1	2,2
CPGE	1 670	2 806	2 440	2,3	3,9	3,0
Formations comptables non universitaires	361	457	316	4,4	6,0	3,8
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	4 864	9 983	13 483	9,5	12,4	13,4
Écoles d'architecture	1 952	2 832	2 418	10,7	15,5	15,4
Écoles supérieures artistiques et culturelles	3 382	4 409	4 991	11,1	11,5	12,2
Écoles paramédicales hors université (1)	474	767	1 485	0,8	0,9	1,5
Écoles préparant aux fonctions sociales (1)	258	297	232	1,2	1,0	0,6
Autres écoles de spécialités diverses	1 645	2 957	5 958	5,3	6,6	11,7
<b>Ensemble, France métró + DOM (2)</b>	<b>244 335</b>	<b>266 448</b>	<b>266 448</b>	<b>7,1</b>	<b>10,8</b>	<b>11,9</b>

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

(1) Chiffres de 2007 en 2008.

(2) Sans double compte des formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP et des universités de technologie.

étrangers sont proportionnellement plus nombreux dans les grands établissements<sup>1</sup> (24,1 % en 2008), dans les universités de technologie (22,4 %), dans les instituts nationaux polytechniques (19,5 %), dans les universités hors instituts universitaires de technologie (IUT) (15,6 %) et dans les écoles d'architecture (15,4 %) (tableau 1). À l'opposé, ils n'atteignent pas 2,0 % dans les formations d'ingénieurs en partenariat, les écoles paramédicales non universitaires, les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) et les

écoles préparant aux fonctions sociales. Entre 1998 et 2008, la part des étudiants étrangers diminue seulement pour les formations d'ingénieurs en partenariat, les sections de techniciens supérieurs, les établissements universitaires privés, les formations comptables non universitaires et les écoles préparant aux fonctions sociales.

En 2008, 10,3 % des étudiants étrangers sont inscrits dans un établissement du secteur privé (soit 27 300). Cette proportion est nettement inférieure à celle des

étudiants français (17,5 %). Si cette part augmente constamment pour les Français depuis 1998 (12,1 %), elle demeure, pour les étrangers, entre 9,0 % et 10,0 % de 1998 à 2007 (graphique 3). Les étudiants étrangers se dirigent plus souvent vers un établissement public dépendant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou du ministère de l'Éducation nationale (86,4 %) que les étudiants français (75,7 %). Cette prépondérance est due à une attractivité des universités plus importante auprès des étrangers que des Français. Au total, plus des trois quarts des étudiants étrangers sont inscrits, en 2008, dans une université publique.

### Forte représentation des étudiants marocains et chinois dans l'enseignement supérieur français

Près d'un étudiant étranger sur deux (44,1 %) est issu du continent africain en 2008 : un quart des étrangers vient du Maghreb et un cinquième du reste de l'Afrique (tableau 2). Moins d'un quart (22,6 %) est issu d'Europe, dont 18,2 % de l'Union européenne. Enfin, 23,9 % sont originaires d'Asie et 8,2 % du continent américain, alors que le continent océanien est peu présent. La moitié des étudiants étrangers possède une des dix nationalités les plus représentées : marocaine, chinoise, algérienne, tunisienne, sénégalaise, allemande, camerounaise, italienne, vietnamienne ou libanaise. Quarante-neuf pays sont représentés par plus de mille étudiants dans l'enseignement supérieur français.

1. Les grands établissements comprennent en 2008, l'Institut d'études politiques de Paris, l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du globe, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'université Paris Dauphine (ex-Paris IX) et l'Institut polytechnique de Grenoble. La part des étrangers est importante dans toutes les écoles, sauf l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques et l'École nationale des chartes où le nombre d'étudiants est faible. Elle est particulièrement élevée pour l'École pratique des hautes études et pour l'École des hautes études en sciences sociales.

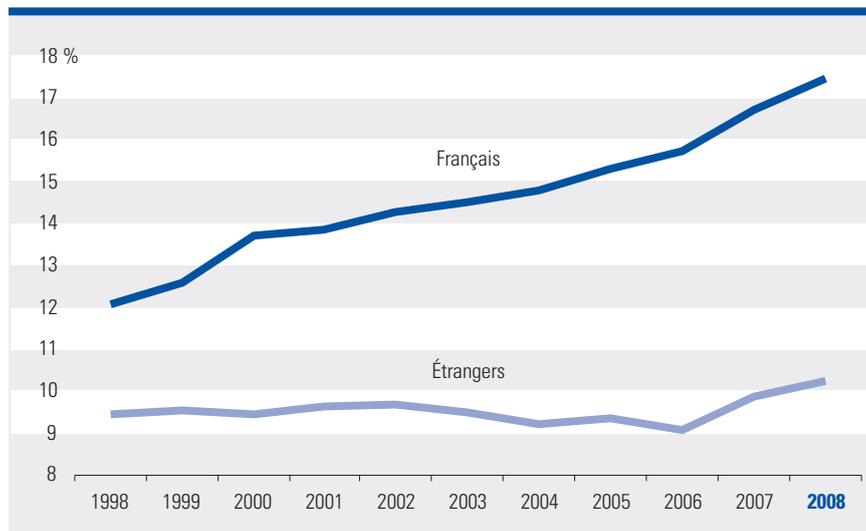
En 2008, les étudiants marocains restent les étrangers les plus représentés en France (30 300). Leur nombre diminue de 5,7 % par rapport à 2006, alors que les effectifs

de l'ensemble des étudiants étrangers ont progressé de 1,3 % au cours de cette période. D'une manière générale, les étudiants africains sont moins nombreux

qu'il y a deux ans (- 3,0 %). En revanche, le nombre de Chinois est depuis plusieurs années en très forte croissance. En deux ans, leur effectif a progressé de 20,8 % et ils constituent le deuxième contingent d'étudiants étrangers en France (27 100). Ils devancent les Algériens (20 800), dont les effectifs ont diminué de 7,0 % en deux ans. De même, le nombre d'étudiants étrangers européens a baissé de 2,5 %. Les effectifs d'étudiants provenant du continent américain progressent (+ 15,0 %).

**GRAPHIQUE 3 – Part des étudiants français et étrangers dans le secteur privé depuis 1998**

France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

### Marocains et Chinois vont moins souvent à l'université que les autres étudiants étrangers

Contrairement aux autres Africains, les Marocains sont en proportion moins nombreux à l'université (63,4 % en 2008)

**TABLEAU 2 – Répartition des étudiants étrangers par nationalité et formations (hors formations paramédicales et sociales et STS-CPGE du ministère chargé de l'agriculture) en 2008 (en %)**

France métropolitaine + DOM

Formation	Universités (formations générales et de santé)	IUT	Grands établissements	IUFM	Formations d'ingénieurs	CPGE	STS et assimilés	Écoles de commerce, gestion et comptabilité	Écoles supérieures artistiques et culturelles	Autres écoles de spécialités diverses	Total	Évolution 2008/2006	Poids dans le total des étrangers	Part des étudiantes	Part des étudiants étrangers en Île-de-France
<b>Europe</b>	<b>76,0 %</b>	<b>1,7 %</b>	<b>4,5 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>1,5 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>2,2 %</b>	<b>4,1 %</b>	<b>59 845</b>	<b>- 2,5</b>	<b>22,6 %</b>	<b>66,0 %</b>	<b>38,8 %</b>
<b>Union européenne</b>	<b>75,5 %</b>	<b>1,6 %</b>	<b>4,6 %</b>	<b>1,1 %</b>	<b>3,4 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>1,4 %</b>	<b>5,4 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>4,2 %</b>	<b>48 121</b>	<b>15,1</b>	<b>18,2 %</b>	<b>64,9 %</b>	<b>39,4 %</b>
dont :															
Allemagne	72,9 %	2,0 %	5,4 %	1,2 %	4,5 %	0,6 %	0,5 %	8,7 %	1,1 %	3,0 %	8 005	- 4,2	3,0 %	63,5 %	33,1 %
Italie	72,6 %	0,7 %	7,9 %	1,7 %	2,9 %	0,5 %	0,9 %	5,5 %	2,7 %	4,6 %	6 352	9,7	2,4 %	60,9 %	50,2 %
<b>Europe hors Union européenne</b>	<b>78,3 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>3,7 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>2,3 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>1,7 %</b>	<b>4,2 %</b>	<b>3,0 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>11 724</b>	<b>- 40,1</b>	<b>4,4 %</b>	<b>70,5 %</b>	<b>36,5 %</b>
<b>Afrique*</b>	<b>76,8 %</b>	<b>3,3 %</b>	<b>1,7 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>6,1 %</b>	<b>1,4 %</b>	<b>2,5 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>4,0 %</b>	<b>116 677</b>	<b>- 3,0</b>	<b>44,1 %</b>	<b>41,5 %</b>	<b>34,7 %</b>
<b>Maghreb</b>	<b>74,6 %</b>	<b>2,9 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>7,6 %</b>	<b>1,9 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>4,1 %</b>	<b>0,3 %</b>	<b>4,0 %</b>	<b>65 461</b>	<b>- 3,4</b>	<b>24,8 %</b>	<b>41,4 %</b>	<b>37,3 %</b>
dont :															
Maroc	63,4 %	4,9 %	2,2 %	0,2 %	12,2 %	3,1 %	3,1 %	6,8 %	0,4 %	3,7 %	30 284	- 5,7	11,5 %	41,4 %	28,8 %
Algérie	88,8 %	1,2 %	1,5 %	0,2 %	1,1 %	0,5 %	1,6 %	1,4 %	0,2 %	3,5 %	20 789	- 7,0	7,9 %	41,2 %	46,1 %
Tunisie	76,3 %	1,3 %	3,0 %	0,1 %	7,8 %	1,4 %	1,9 %	2,7 %	0,2 %	5,4 %	12 821	7,9	4,8 %	43,8 %	44,2 %
<b>Afrique hors Maghreb*</b>	<b>79,6 %</b>	<b>3,7 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>4,2 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>2,8 %</b>	<b>3,4 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>4,1 %</b>	<b>51 216</b>	<b>- 2,4</b>	<b>19,4 %</b>	<b>41,6 %</b>	<b>31,5 %</b>
dont :															
Sénégal	78,0 %	5,6 %	1,1 %	0,1 %	6,4 %	1,0 %	2,1 %	2,9 %	0,1 %	2,7 %	9 623	- 5,4	3,6 %	37,6 %	27,8 %
Cameroun	72,5 %	2,5 %	1,8 %	0,0 %	7,8 %	1,2 %	3,0 %	5,5 %	0,2 %	5,5 %	6 641	4,4	2,5 %	46,2 %	36,3 %
<b>Asie*</b>	<b>71,4 %</b>	<b>2,9 %</b>	<b>2,8 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>5,0 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>5,3 %</b>	<b>4,2 %</b>	<b>6,7 %</b>	<b>63 187</b>	<b>10,4</b>	<b>23,9 %</b>	<b>54,3 %</b>	<b>35,7 %</b>
<b>Moyen-Orient*</b>	<b>80,7 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>3,4 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>3,7 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>1,6 %</b>	<b>3,1 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>5,2 %</b>	<b>15 854</b>	<b>- 0,6</b>	<b>6,0 %</b>	<b>41,8 %</b>	<b>39,8 %</b>
dont :															
Liban	76,0 %	0,3 %	2,2 %	0,1 %	7,9 %	0,8 %	0,3 %	5,4 %	0,7 %	6,3 %	5 620	- 4,9	2,1 %	36,3 %	37,2 %
<b>Asie hors Moyen-Orient</b>	<b>68,3 %</b>	<b>3,6 %</b>	<b>2,7 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>5,5 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>0,8 %</b>	<b>6,1 %</b>	<b>5,4 %</b>	<b>7,2 %</b>	<b>47 333</b>	<b>14,7</b>	<b>17,9 %</b>	<b>58,6 %</b>	<b>34,3 %</b>
dont :															
Chine	69,1 %	4,0 %	1,5 %	0,0 %	7,1 %	0,5 %	0,5 %	6,6 %	3,6 %	7,1 %	27 112	20,8	10,3 %	59,4 %	29,3 %
Viêt-Nam	76,3 %	3,5 %	4,4 %	0,0 %	5,3 %	0,3 %	1,3 %	1,2 %	0,5 %	7,2 %	6 254	10,0	2,4 %	51,4 %	34,7 %
<b>Amériques</b>	<b>74,3 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>4,6 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>5,3 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>1,1 %</b>	<b>5,4 %</b>	<b>1,9 %</b>	<b>6,0 %</b>	<b>21 667</b>	<b>15,0</b>	<b>8,2 %</b>	<b>58,3 %</b>	<b>43,1 %</b>
Amérique du Nord	74,6 %	0,7 %	5,4 %	0,1 %	1,1 %	0,7 %	0,4 %	9,2 %	2,3 %	5,5 %	5 898	12,0	2,2 %	67,3 %	46,8 %
Amérique du Sud	73,9 %	1,0 %	4,8 %	0,1 %	7,9 %	0,3 %	0,9 %	3,0 %	1,9 %	6,3 %	11 289	20,6	4,3 %	56,1 %	44,0 %
Antilles-Amérique centrale	75,2 %	1,1 %	3,2 %	0,0 %	4,1 %	0,6 %	2,4 %	6,1 %	1,4 %	5,8 %	4 480	6,0	1,7 %	52,6 %	36,0 %
<b>Océanie</b>	<b>73,3 %</b>	<b>0,4 %</b>	<b>4,7 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>1,1 %</b>	<b>10,2 %</b>	<b>4,2 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>450</b>	<b>4,4</b>	<b>0,2 %</b>	<b>64,5 %</b>	<b>32,9 %</b>
Autres	5,5 %	0,5 %	0,0 %	0,0 %	7,4 %	0,0 %	0,0 %	54,2 %	10,6 %	21,7 %	2 526	- 6,6	1,0 %	59,8 %	59,5 %
<b>Total</b>	<b>74,4 %</b>	<b>2,6 %</b>	<b>2,8 %</b>	<b>0,3 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>1,8 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>1,9 %</b>	<b>5,0 %</b>	<b>264 352</b>	<b>1,3</b>	<b>100,0 %</b>	<b>51,1 %</b>	<b>36,7 %</b>

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

\* L'Égypte est comptabilisée dans le Moyen-Orient, donc en Asie et non en Afrique.

que l'ensemble des étudiants étrangers (74,4 %). Ils sont plus présents dans les filières sélectives : formations d'ingénieurs (12,2 %, contre 5,1 %), CPGE (3,1 %, contre 0,9 %), IUT (4,9 %, contre 2,6 %) et STS (3,1 %, contre 1,8 %). Les étudiants chinois vont également moins souvent à l'université (69,1 %) que l'ensemble des étrangers. Ils sont bien représentés dans les écoles d'ingénieurs (7,1 %), dans les écoles de commerce, gestion et comptabilité (6,6 %, contre 5,1 % pour l'ensemble des étrangers) et dans les écoles supérieures artistiques et culturelles (3,6 %, contre 1,9 %). Dans l'ensemble, les Asiatiques ne provenant pas du Moyen-Orient sont plus attirés par les écoles artistiques et culturelles (5,4 %). Les étudiants étrangers venant d'Europe et du continent américain vont le plus souvent étudier dans un grand établissement (respectivement 4,5 % et 4,6 %, contre 2,8 %). Les étudiants nord-américains suivent rarement une formation d'ingénieurs (1,1 %), mais ils intègrent plus fréquemment une école de commerce, de gestion ou de comptabilité (9,2 %).

### Forte proportion d'étudiantes européennes hors Union européenne

Si les étudiantes sont majoritaires en 2008, les étrangères sont proportionnellement

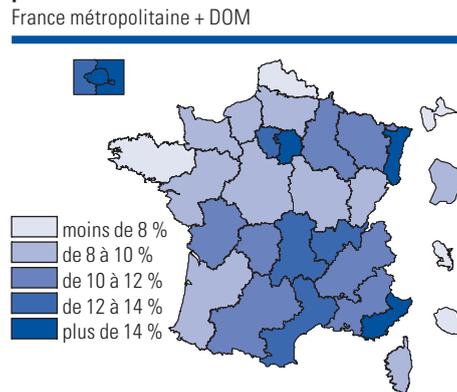
moins présentes (51,1 %) que les Françaises (56,1 %). La part des étudiantes est élevée pour les Européens (66,0 %) : 64,9 % pour les ressortissants de l'Union européenne et 70,5 % pour les autres. Elle est particulièrement importante pour ceux des pays de l'Est : la Lettonie, la Lituanie, l'Estonie, la Russie, la Pologne, l'Ukraine, la Biélorussie et la Slovaquie ont au moins trois quarts d'étudiantes (carte 1). Les cinq pays scandinaves sont aussi fortement féminisés (70,9 %). La part des étudiantes est également élevée pour les Océaniens (64,5 %) et pour les Américains (58,3 %), dont 67,3 % pour les Nord-Américains. La situation est très contrastée pour les Asiatiques : 41,8 % des étudiants du Moyen-Orient sont des femmes, contre 58,6 % pour les autres, dont 59,4 % pour

les Chinoises. Au moins 46 points séparent les nationalités les plus féminisées (République populaire démocratique de Corée, République de Corée, Kirghizistan, Mongolie, Taiwan, Japon et Kazakhstan) des moins féminisées (Arabie Saoudite, Pakistan, Syrie et Inde). Les Africaines sont minoritaires, qu'elles proviennent du Maghreb (41,4 %) ou non (41,6 %).

### Faible proportion d'étudiants étrangers dans les DOM, dans le Nord et dans l'Ouest

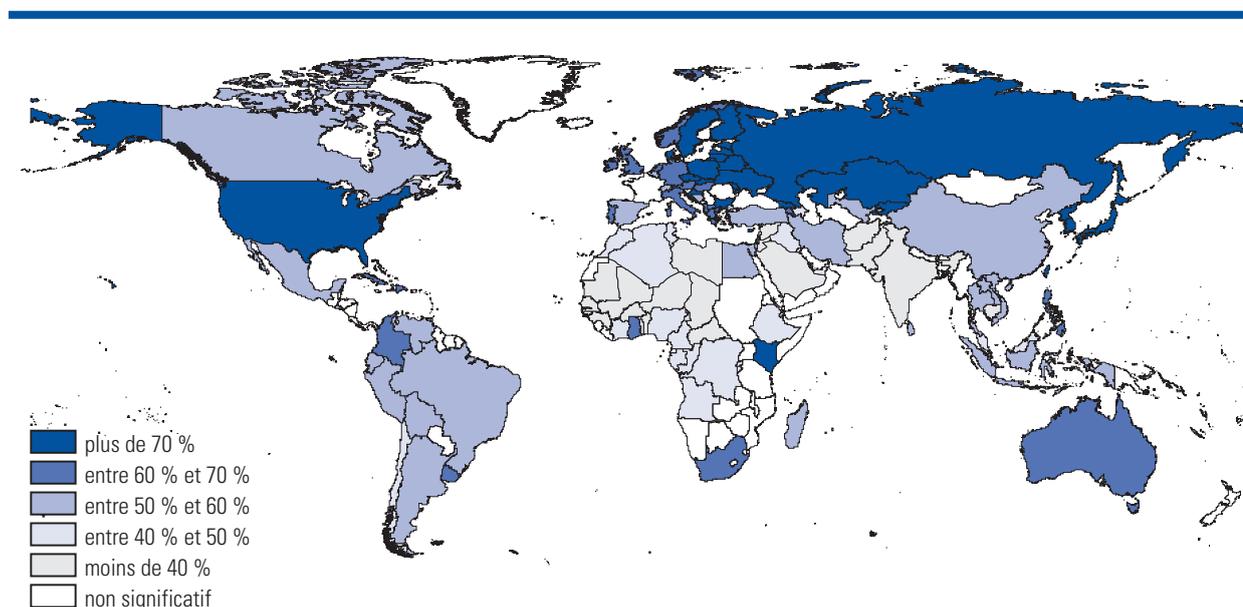
En 2008, la part des étudiants étrangers dans l'ensemble de l'enseignement supérieur est plus élevée que la part nationale (11,9 %) dans huit des trente académies. Elle est particulièrement faible en Guadeloupe, à la Réunion et en Martinique (moins de 4,0 %) (carte 2). En métropole, elle est la plus basse dans les académies de Rennes (7,5 %), de Lille (8,0 %), de Caen (8,1 %) et de Nantes (8,2 %). À l'opposé, cette part est la plus élevée dans les académies de Paris (18,1 %), de Créteil (17,9 %), de Strasbourg (15,6 %) et de Nice (14,8 %). La part de la population étrangère par académie et la part des étudiants étrangers par académie sont fortement corrélées : d'une manière générale, dans les académies où l'une des parts est élevée (respectivement faible) l'autre l'est également (respectivement faible).

**CARTE 2 – Part des étudiants étrangers par académie**  
France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

**CARTE 1 – Proportion d'étudiantes en France selon le pays d'origine**



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

## Près de la moitié des étudiants nord-américains sont en Île-de-France

Les étudiants étrangers sont fortement concentrés : 36,7 % d'entre eux étudient en Île-de-France (dont 20,4 % à Paris), contre 25,0 % des Français. La part des étudiants étrangers vivant en Île-de-France varie considérablement d'une nationalité à l'autre : moins de 10 % des Djiboutiens et des Malais étudient dans l'une des trois académies franciliennes, contre plus des trois quarts des Sri Lankais et des ressortissants des Émirats arabes unis. L'Île-de-France attire une relativement faible proportion d'Africains hors Maghreb (31,5 %), dont 27,8 % des Sénégalais. Elle est plus forte pour les Maghrébins (37,3 %) : l'attraction francilienne est particulièrement nette pour les Algériens et pour les Tunisiens, alors qu'elle est de 28,8 % pour les Marocains. Les Asiatiques ne provenant pas du Moyen-Orient vont relativement peu souvent étudier dans une académie francilienne ; cette part est particulièrement faible pour les Chinois (29,3 %). Si les Européens vont un peu plus fréquemment étudier en Île-de-France que les autres étrangers, c'est surtout le fait des ressortissants de l'Union européenne (39,4 %, dont plus de la moitié des Italiens), contre 36,5 % pour les non-ressortissants. La proportion d'étudiants américains en Île-de-France est particulièrement élevée (43,1 %) : 46,8 % pour les Nord-américains, 44,0 % pour les Sud-américains et 36,0 % pour ceux d'Amérique centrale ou des Antilles.

## À l'université, 15,4 % des étudiants sont étrangers

Depuis la rentrée 2000, la proportion d'étudiants étrangers progresse dans les universités françaises (hors IUFM), passant de 9,8 % à 15,4 % en 2008-2009. L'évolution de la proportion d'étudiants étrangers est la plus importante en sciences-STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) (de 7,8 % à 18,1 %) et en économie-administration économique et sociale (AES) (de 14,4 % à 25,4 %). La médecine-odontologie est la seule filière

où la part d'étudiants étrangers a reculé sur cette période (de 12,5 % à 10,9 %). Près de la moitié des étudiants étrangers inscrits à l'université sont des Africains, soit 7,2 % des effectifs universitaires. Ils arrivent principalement du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, du Sénégal et du Cameroun. Beaucoup d'étudiants africains étudient en économie-AES (25 % des étudiants africains) et en sciences-STAPS (29,4 %). L'Asie et l'Europe sont représentées de façon égale (3,3 % des inscrits chacune). Les Chinois sont de loin les étudiants asiatiques les plus présents dans les universités françaises, suivis par les Vietnamiens et les Libanais. Les étudiants asiatiques semblent davantage intéressés par les sciences-STAPS (31,1 %), tout comme les Européens (en particulier les Européens hors union européenne 40,9 %). Les trois pays européens les plus représentés à l'université française sont l'Allemagne, l'Italie et la Roumanie. Enfin, 1,2 % des étudiants étrangers sont Américains. Ils étudient majoritairement les lettres-langues-sciences humaines (54,7 %). La plupart de ces étudiants sont originaires des États-Unis, du Brésil et de Colombie.

## 87,3 % des doctorants étrangers ont une équivalence du baccalauréat

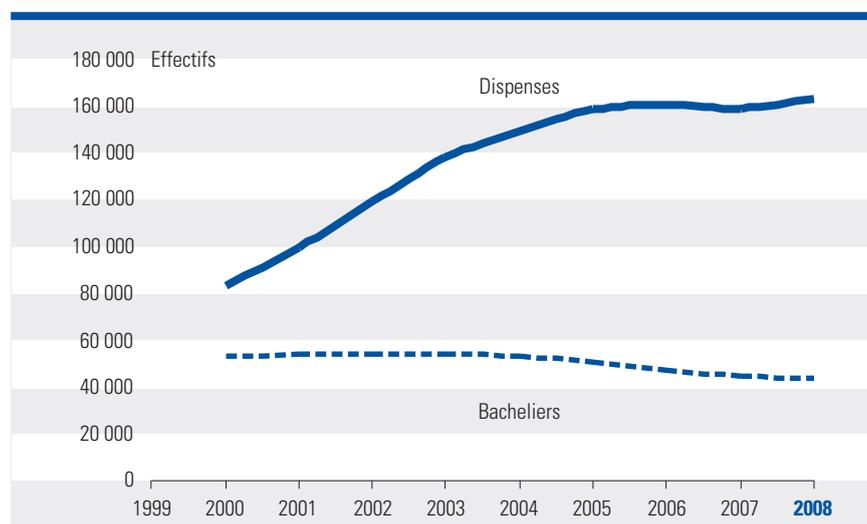
La proportion d'étudiants étrangers augmente avec le niveau d'études : le

cursus licence (10,8 % d'étudiants étrangers) accueille proportionnellement moins d'étrangers que le cursus master (20,4 %) et que le cursus doctorat (39,9 %). Depuis 2004, cette proportion est stable pour les cursus licence (11,0 % en 2004), alors que la part augmente pour les cursus master (17,7 % en 2004) et doctorats (33,2 % en 2004).

En 2008-2009, plus des trois quarts (78,8 %) des étudiants étrangers inscrits à l'université ne sont pas titulaires du baccalauréat, mais d'un diplôme équivalent, obtenu vraisemblablement dans le système scolaire de leur pays (*graphique 4*). Cette proportion est en constante hausse depuis l'année 2000-2001 (61,0 %). L'augmentation du nombre d'étudiants étrangers à l'université résulte principalement de l'arrivée d'étudiants venus spécifiquement en France pour y suivre des études supérieures.

La part des non-titulaires du baccalauréat parmi les étudiants étrangers augmente également avec le niveau d'études : ils représentent 71,1 % des étrangers du cursus licence, 83,9 % du cursus master et 87,3 % des doctorants. Depuis 2004, le nombre d'étudiants étrangers bacheliers baisse dans tous les cycles du cursus LMD, alors que les effectifs d'étudiants étrangers non bacheliers ne diminuent qu'en licence. La hausse du nombre d'étudiants étrangers à l'université provient donc essentiellement des étudiants qui viennent en France pour un master ou un doctorat.

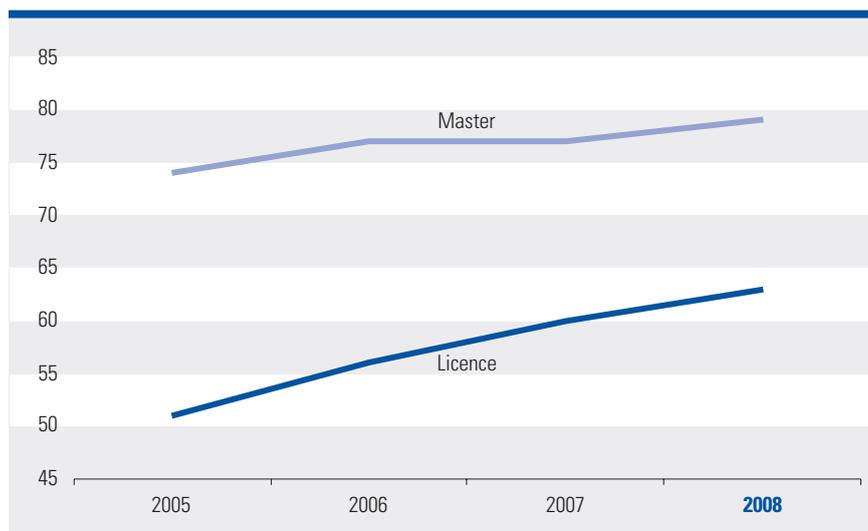
**GRAPHIQUE 4 – Les dispenses de baccalauréat pour les étudiants étrangers**  
France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES-Système d'information SISE

## GRAPHIQUE 5 – Rapport des taux de réussite entre les étudiants étrangers non bacheliers et les étudiants français

Champ : universités en France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

À l'université, les étudiants asiatiques ont la plus faible proportion de bacheliers (11,7 %) parmi les étudiants étrangers, alors que les Africains sont les plus souvent titulaires du baccalauréat (26,2 %).

Les étudiants étrangers non bacheliers obtiennent moins souvent un diplôme universitaire que les étudiants français : en 2008, le rapport entre les taux de réussite est de 63<sup>2</sup> pour le cursus licence et de 79 pour le cursus master (graphique 5). Cet écart de réussite en faveur des étudiants français s'est réduit depuis 2005, surtout pour le cursus licence (51 en 2005 et 74 pour le cursus master). Arrivés en dernière année d'un cursus universitaire,

les Français obtiennent plus fréquemment leur diplôme que les étrangers ; l'écart est plus réduit pour les masters que pour les licences. Les étrangers titulaires d'un baccalauréat réussissent également davantage que les étrangers bénéficiant d'un diplôme équivalent au baccalauréat. On peut penser qu'ils bénéficient d'une certaine antériorité dans le système éducatif français. À regroupement disciplinaire, académie, âge à l'examen (en avance, normal ou en retard) et sexe des étudiants donnés, les Français réussissent mieux que les étrangers bacheliers et ceux-ci mieux que les étrangers non bacheliers.

**Frédéric Brouillet  
et Bruno Lutinier,**

**MESR DGESIP/DGRI SIES C1**

2. L'indicateur vaudrait 100 si la réussite des étudiants étrangers non bacheliers était la même que celle des étudiants français.

## Source et définitions

La population étudiante de nationalité étrangère recouvre les étrangers venus étudier en France dans l'enseignement supérieur, ainsi que les enfants de nationalité étrangère de parents résidents étrangers ayant suivi des études secondaires en France. La sous-direction des systèmes d'information et études statistiques du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance de ce ministère et du ministère de l'Éducation nationale effectuent un recensement à partir de diverses sources statistiques selon le type de formation suivie.

On dispose chaque année de statistiques pour les étudiants français et pour l'ensemble des étudiants étrangers. Les questions relatives à la nationalité détaillée des étudiants ne sont pas posées tous les ans dans toutes les enquêtes. 2006 était la dernière année disponible pour l'ensemble de l'enseignement supérieur. Toutefois, ce portrait exclut les formations paramédicales et sociales, ainsi que les STS et CPGE relevant du ministère en charge de l'agriculture, qui ne représentent que 0,8 % des étudiants étrangers (2 100).

L'étude a été réalisée à partir de l'ensemble des données disponibles de 2008-2009 sur la quasi-totalité de l'enseignement supérieur : les étudiants étrangers venant en France dans le cadre du programme ERASMUS sont pris en compte. Les étudiants déclarent leur nationalité ; ceux qui en possèdent plusieurs en choisissent une. Le champ des universités a été enrichi d'une information supplémentaire qui permet d'isoler, par une approximation (non-bacheliers admis à l'université avec un diplôme équivalent au baccalauréat), la population des étudiants étrangers venus en France pour suivre des études supérieures, de la population des étudiants, enfants de résidents étrangers ayant suivi des études secondaires en France.

## Pour en savoir plus

« Les étudiants inscrits dans les universités publiques françaises en 2008-2009 », *Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche* 10.01, MEN-DGESIP-DGRI-SIES, janvier 2010.

« Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2008 : stabilisation après deux années de recul », *Note d'Information* 09.25, MEN-MESR-DEPP, novembre 2009.

« Résultats définitifs de la session 2008 du baccalauréat », *Note d'Information* 09.10, MEN-DEPP, mai 2009.

« Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français : une croissance soutenue par les Asiatiques », *Note d'Information* 07.02, MEN-DEPP, janvier 2007.

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

MESR-DGESIP-DGRI-SIES  
Directeur de la publication :  
Olivier Lefebvre

Édition : DEPP-DVE  
61-65 rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15  
[depp.diffusion@education.gouv.fr](mailto:depp.diffusion@education.gouv.fr)

Secrétaire de rédaction : Francine Le Neveu  
Maquettiste : Frédéric Voiret  
Impression : Ovation

ISSN 2104-3027